

Déclaration Préalable

CSEE avril 2022

Madame La Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus, et représentants de la direction.

Les réunions du CSE doivent constituer un point central du dialogue social au sein de l'entreprise.

Pourtant la Direction refuse d'aborder certains sujets en séance.

Plusieurs organisations syndicales, dont la CFE-CGC, ont souhaité que les points suivants soient discutés lors de la séance d'avril 2022 :

- RC Centric déploiement et impacts sur les établissements de la DO GSO
- Mise en œuvre du Plan Schéma Directeur de l'Intervention à la DO GSO
- Projet GASPARD

Aucun de ces sujets n'est à l'ordre du jour de cette séance. Pourquoi ?

Les explications données par la Direction et relayées par la Secrétaire du CSE sont lunaires :

- « RC Centric a déjà été abordé en réunion d'échange avec les DS des UI ». Pourtant les conséquences de ce changement de sous-traitant n'impactent pas que les unités d'intervention mais l'ensemble des établissements secondaires de la DO GSO.
- Sur le second point on nous répond : « *Il n'y a pas de Plan Schéma Directeur de l'Immobilier propre à l'intervention* ». Ce n'était pas notre demande. Nous souhaitons connaître les impacts locaux de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'intervention, présentée en CSEC. Par exemple : avoir de la visibilité sur la fusion éventuelle des PLR aux bornes de la DO GSO, sur les évolutions des organisations des DIR (Direction de l'Intervention) et des DIST dans les UI de la DO GSO, sujets qui sont annoncés dans la stratégie nationale de l'intervention présenté en CSEC.
- Aucune explication sur l'absence du projet GASPARD de l'ordre du jour de la séance de ce jour.

Ce n'est pas notre conception du dialogue social.

Cela semble être la vôtre Mme La Présidente et nous le regrettons. D'autant que ce n'est pas la première fois. Nous vous rappelons qu'un de votre précédent refus s'est soldé par un CSE extraordinaire. Cela concernait l'impact du projet d'adressage commercial sur les AE du périmètre GSO, en décembre 2020.

Nous vous demandons donc, Madame la Présidente, d'étudier à nouveau nos demandes et d'y répondre positivement.

A défaut, les mêmes causes risquent d'avoir les mêmes conséquences.

Merci de votre écoute